

ANNEXE

Afin d'inciter les propriétaires à se mobiliser pour la préservation du cadre de vie et de l'image de la ville, le Conseil municipal a approuvé, par délibération du 2 octobre 2014, la mise en place de la gratuité des interventions d'enlèvement des tags et graffitis réalisées en régie sur les propriétés privées, durant l'année 2015.

Dans ce cadre, 123 courriers ont été adressés aux propriétaires d'immeubles tagués en centre-ville, afin de les inviter à donner à la Ville l'autorisation d'intervention. 72 d'entre eux ont retourné la convention, ainsi que 32 autres propriétaires (dans différents quartiers) l'ayant demandé spontanément.

4 campagnes d'enlèvement ont donc été réalisées par la régie propreté :

Période	Temps d'intervention	Coût (main d'œuvre + matériel)	Surface traitée
Février	53,5 heures	1551.89€	37m ²
Avril	108 heures	3077.25€	80 m ²
Juillet / Aout	71,5 heures	2313.48€	60 m ²
Novembre	113 heures	2808.77€	110 m ²
	346 heures	9751.39 €	287 m²

Pour ces interventions, la régie a utilisé environ 1600 kg d'abrasif, pour une dépense de 576€.

Pour 2015, le coût total de l'opération d'enlèvement des graffitis sur les propriétés privées s'élève donc à 10 327€.